

n° 69

juin 2013

115 000 personnes dans des logements suroccupés en région Centre

En région Centre, 115 000 personnes vivent dans un logement suroccupé, soit près d'un habitant sur vingt. La part des logements suroccupés est inférieure à la moyenne de province, mais supérieure à beaucoup de régions. La suroccupation concerne davantage les zones urbaines. Les locataires, notamment en appartement, disposent plus souvent de logements exigus que les propriétaires. Vivre dans un ménage de grande taille, être sans emploi, ouvrier ou employé, expose davantage au surpeuplement des logements.

La suroccupation est une des formes du mal-logement. Elle se définit ici en rapprochant le nombre de pièces du logement de la composition du ménage qui l'occupe. En 2010, 29 600 ménages du Centre vivent à l'étroit, soit 115 000 personnes (près d'un habitant sur vingt). La suroccupation touche 4,0 % des ménages d'au moins deux personnes et 5,4 % de la population de ces ménages. Elle est plus faible que la moyenne de province, en raison de forts taux en PACA et Rhône-Alpes. Le Centre se

Taux de suroccupation des logements par département

 $nombre,\,\%$

	Nombre de logements suroccupés	Part des logements suroccupés		Population des logements suroccupés	Part de la population des logements suroccupés	
	2010	2010	1999	2010	2010	1999
Cher	2 928	3,2	4,7	11 265	4,5	6,5
Eure-et-Loir	5 640	4,5	6,0	22 710	6,2	8,6
Indre	1 776	2,6	4,4	6 816	3,7	6,0
Indre-et-Loire	6 646	3,9	5,5	23 472	4,9	6,9
Loir-et-Cher	3 186	3,3	4,5	12 738	4,7	6,3
Loiret	9 397	5,0	5,9	37 892	6,9	8,5
Centre	29 574	4,0	5,3	114 891	5,4	7,4
Province	696 794	4,7	5,9	2 598 602	6,1	7,8
Métropole	1 259 351	7,0	7,8	4 653 280	8,9	10,1

Champ : ménages de deux personnes ou plus

Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010

positionne néanmoins au 9^e rang des régions au taux le plus élevé.

Depuis dix ans, la part des logements suroccupés a baissé dans le Centre au même rythme que pour la France de province. Le phénomène s'explique notamment par la baisse du nombre de personnes par ménage et l'augmentation du nombre de pièces par logement.

Suroccupation plus forte en zone urbaine et pour les locataires

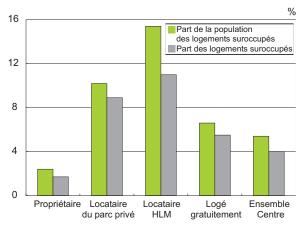
Le taux de suroccupation des logements diminue dans tous les départements régionaux mais les écarts entre eux restent importants. Les habitations surpeuplées sont beaucoup plus fréquentes dans les communes urbaines (4,9 %) que dans les communes rurales (2,4 %) et notamment à proximité de l'Île-de-France. Aussi, la suroccupation est plus élevée dans l'Eure-et-Loir et le Loiret que dans les départements du sud régional.

Le type de logement et le statut d'occupation influent sur les taux de suroccupation. Seules 2,0 % des maisons individuelles sont suroccupées contre 12,2 % des appartements

Les locataires vivent plus souvent à l'étroit dans leur logement que les propriétaires. Ils sont 8,9 % dans le parc privé et 11 % dans les HLM à vivre en suroccupation, contre 1,7 % des propriétaires.

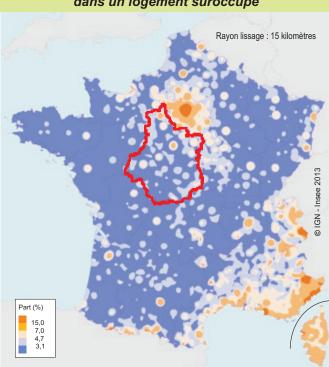


Logements surpeuplés selon le statut d'occupation



Champ : ménages de deux personnes et plus Source : Insee, Recensement de la population 2010

Part des ménages vivant dans un logement suroccupé



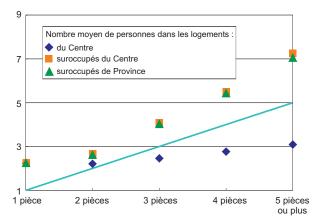
Champ : ensemble des ménages de deux personnes ou plus Source : Insee, Recensement de la population 2010

Grands ménages, ouvriers et employés plus exposés

Si, dans le Centre, la part des logements suroccupés est inférieure à la moyenne de France de province, le surpleupement y est plus dense en termes d'individus : en moyenne 3,88 personnes par ménage en situation de suroccupation contre 3,73 en province.

Le surpeuplement augmente avec la taille des ménages et diminue avec le nombre de pièces. La moitié des personnes en situation de suroccupation vit dans des mé-

Nombre moyen de personnes selon le nombre de pièces des logements

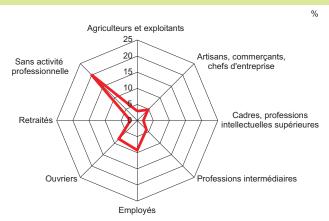


Champ : ménages de deux personnes et plus Source : Insee, Recensement de la population 2010

nages de cinq personnes et plus. Le taux de suroccupation des logements croît de 4,2 % dans les ménages de trois individus à 30 % pour ceux de six personnes et plus, souvent des familles nombreuses. La population en suroccupation réside principalement dans des logements de 2 ou 3 pièces. Près d'un tiers des 2 pièces est surpeuplé contre 2,5 % pour les 4 pièces et 0,8 % des 5 pièces et plus.

Parmi les catégories professionnelles, la proportion la plus élevée de logements suroccupés concerne les chefs de ménage sans emploi : 20 % d'entre eux vivent cette situtation avec leur famille. Ouvriers et employés rassemblent plus de la moitié des personnes de référence des logements suroccupés de la région. Ainsi, 9 % des ménages dont le chef est employé et 8 % où il est ouvrier vivent dans des logements trop exigus. Ils ne sont que 2 % pour les catégories cadres ou retraités.

Part de la population des logements suroccupés selon les catégories socioprofessionnelles



Champ : ménages de deux personnes et plus Source : Insee, Recensement de la population 2010



Définitions

Le taux de suroccupation est ici calculé à partir du recensement de la population 2010 (exploitation complémentaire) en rapportant le nombre de logements suroccupés à l'ensemble des résidences principales, selon la définition suivante :

Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'« occupation normale », fondée sur :

- une pièce de séjour pour le ménage ;
- une pièce pour chaque personne de référence d'une famille ;
- une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus ; et pour les célibataires de moins de 19 ans :
- une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans ;

- sinon, une pièce par enfant.

L'indicateur n'est calculé que pour les ménages de deux personnes ou plus. Les personnes seules sont traitées à part car si on leur applique cette norme, elles sont en situation de suroccupation dans des logements d'une pièce, ce qui constitue une définition trop large. Par exemple, on ne peut pas considérer qu'un étudiant dans une chambre ou un célibataire dans un studio manquent d'intimité. Pour mesurer la suroccupation chez les personnes seules (9,4 millions de personnes), il faut prendre en compte la superficie de leur logement, mais cette information ne figure pas dans le recensement de la population.

Quelques exemples de suroccupation

Composition du ménage	Nombre de pièces "attendu"	Situation de suroccupation (nombre de pièces inférieur ou égal à)	
Un couple ou un adulte, sans enfants	2	1	
Un couple ou un adulte, avec un enfant Un couple ou un adulte, avec deux enfants de sexe différent , âgés de 2 ans et 5 ans	3	2 2	
Un couple ou un adulte, avec deux enfants de même sexe , âgés de 5 ans et 11 ans	3	2	
Un couple ou un adulte, avec deux enfants de sexe différent , âgés de 5 ans et 11 ans	4	3	

Pour en savoir plus

- « Cinq millions de personnes vivent dans un logement suroccupé », Insee, juin 2013.
- « Conditions de logement de 2005 à 2010, légère amélioration, moins marquée pour les ménages modestes », *Insee Première* n° 1396, mars 2012.
- « Le mal-logement », Rapport d'un groupe de travail du Cnis n° 126, juillet 2011.

Directeur de la publication Dominique Perrin

Coordination des études Olivier Aquer

Auteures

Martine Blouin Anne-Marie Chantrel

Rédaction en chef

Philippe Calatayud Jacqueline Duvey-Pilate

Maquettiste/Webmestre

Christian Leguay Yves Dupuis

Relations médias Martine Blouin

Hortense Robert

Institut national de la statistique et des études économiques

Direction régionale du Centre 131 rue du faubourg Bannier 45034 Orléans Cedex 1 Tél: 02 38 69 52 52 - Fax: 02 38 69 52 00

www.insee.fr/centre

Exemplaire non destiné à la vente - ISSN 2262-5828 - © Insee 2013